

Audit de la mise en œuvre des recommandations du rapport externe sur Air2030

armasuisse

L'essentiel en bref

Le programme Air2030 est constitué de quatre projets : un nouvel avion de combat, un nouveau système de défense sol-air de longue portée, un nouveau système de conduite des opérations aériennes ainsi que le maintien de la valeur, le remplacement partiel et l'extension des fonctions des installations radar. Doté d'un budget de plus de 8 milliards de francs, ce programme est géré par armasuisse sur mandat des Forces aériennes et de l'État-major de l'armée. Jusqu'à présent, le programme s'est principalement concentré sur l'achat. Au moment de l'audit, les projets étaient en phase de réalisation respectivement d'introduction.

En novembre 2022, la cheffe du Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) avait demandé un examen externe des organes et de l'organisation de projet du programme Air2030. Le rapport remis par PwC le 26 avril 2023 comprend 22 recommandations.¹ armasuisse l'a publié le 13 novembre 2023. Le 5 juin 2023, la cheffe du DDPS a chargé armasuisse et le Groupement Défense d'examiner ces recommandations et de rédiger un premier rapport avec une proposition sur la marche à suivre d'ici la fin du mois de septembre 2023.

L'objectif du présent audit était de déterminer si les recommandations formulées dans le rapport de PwC sont dûment prises en compte et mises en œuvre en temps utile.

Avec la mise en place d'une nouvelle organisation du programme et le renouvellement des postes clés au 1^{er} janvier 2024, le DDPS a suivi les recommandations les plus importantes et les plus fondamentales.

La planification de la mise en œuvre des recommandations est encore en suspens

L'audit a été effectué près de sept mois après la finalisation du rapport par PwC. À cette date, le DDPS a mis en œuvre quatre mesures importantes et en a initialisé deux. Seize autres recommandations n'avaient pas encore été initialisées au moment de l'audit. Le nouveau responsable du programme entend toutefois mettre en œuvre la majorité des recommandations d'ici la mi-2024.

Il manque encore un plan de mise en œuvre pour toutes les recommandations

La cheffe du DDPS a mandaté un examen des recommandations, mais un plan de mesures concret n'a pas encore été établi. Il existe une proposition sur la marche à suivre d'armasuisse ainsi qu'un courrier du Groupement Défense, qui traitent tous deux de la mise en œuvre des recommandations concernant l'organisation. Le Secrétariat général du DDPS a prévu de faire le point sur la mise en œuvre au premier trimestre 2024.

¹ Le rapport PwC Air2030 « Vérification de la conduite du programme Air2030 » du 26 avril 2023 est publié sur <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-98569.html>.

Le Groupement Défense devrait faire établir un plan de mise en œuvre adapté au pilotage dans le cadre du contrôle de gestion et de la conduite.

Les prestations externes de soutien ne seront disponibles qu'à partir de mars 2024

armasuisse a lancé des appels d'offres en octobre et novembre 2023 pour les prestations « Conseil juridique au profit du SG-DDPS » et « Gestion de la qualité et des risques (GQR) du programme Air2030 ». Ainsi, la nouvelle organisation de programme ne disposera probablement du soutien nécessaire qu'à partir du mois de mars 2024. Les risques qui en découlent semblent toutefois négligeables.

Texte original en allemand